

Initiative d'amélioration de la qualité des soins en Cardiomyopathie Hypertrophique Obstructive (QIC)

Les initiatives d'amélioration de la qualité des soins visent à apporter des changements immédiats et positifs dans la prestation des soins de santé.

Document de référence pour l'applicant

La cardiomyopathie hypertrophique (CMH) est une maladie génétique cardiaque commune avec une expression phénotypique et génétique diverse et avec une présentation clinique complexe. La CMH affecte les deux sexes, les personnes de toute race et ethnie¹. La CMH peut être diagnostiquée à tout âge entre l'enfance et un âge avancé^{2, 3}. La prévalence estimée est de 1:500 dans la population, toutefois, une minorité de cas (10%-20%) est identifiée cliniquement⁴, ce qui suggère que la CMH et particulièrement la CMH obstructive (CMHo) est sous-diagnostiquée.

Malgré le traitement standard actuel, les symptômes et le fardeau de la maladie persistent chez plusieurs patients atteints de CMHo⁵.

L'initiative d'amélioration de la qualité des soins en CMHo (QIC) de BMS a pour but de soutenir les **cardiologues, infirmier(e)s, pharmaciens**, et/ou autres professionnels de la santé impliqués dans les soins des patients atteints de CMHo au sein des institutions canadiennes, qui se concentrent sur l'amélioration du diagnostic de la CMHo et la prise en charge des patients atteints de CMHo.

Objectif	<p>L'objectif de l'Initiative d'amélioration de la qualité des soins en cardiomyopathie hypertrophique de BMS est de soutenir les professionnels de la santé à améliorer le diagnostic et la prise en charge des patients atteints de CMHo en soutenant des projets d'amélioration de la qualité des soins. L'initiative soutient particulièrement des projets axés sur l'aspect opérationnel de l'amélioration de la qualité des soins, qui sont susceptibles d'avoir <u>un impact direct sur la qualité des soins dispensés aux patients atteints de CMHo</u>.</p> <p>Les projets QIC doivent être durables et susceptibles d'avoir un impact plus large dans l'ensemble des centres hospitaliers ou de la communauté des soins de santé.</p>
Dates importantes	<ul style="list-style-type: none">• Lancement de la demande de proposition : 15 février 2025• Date limite de présentation des demandes : 31 mai 2025• Date prévue de l'avis de décision : 15 juillet 2025

¹ B.J. Maron, N. Engl J Med 2018; 379: 655-68

² P.M. Elliott, EHJ 2014; 35: 2733-2779

³ S.R. Omen, JACC 2020; 76: 3022-3055

⁴ B.J. Maron, JACC 2022; 79: 372-389

⁵ E. Ammirati, Eur J Heart Fail 2016; 18: 1106-18

Initiative d'amélioration de la qualité des soins en Cardiomyopathie Hypertrophique Obstructive (QIC)

Les initiatives d'amélioration de la qualité des soins visent à apporter des changements immédiats et positifs dans la prestation des soins de santé.

Document de référence pour l'applicant

	<ul style="list-style-type: none"> Le financement sera distribué après la signature d'un accord complet d'ici le 15 septembre 2025 Date prévue de début des projets : 1^{er} octobre 2025
<p>Admissibilité</p>	<p>L'initiative QIC de BMS est ouverte à toutes les organisations de soins de santé à but non lucratif. Les professionnels de la santé employés par un hôpital ou occupant un poste dans un hôpital et participant activement à la prestation de soins de santé aux patients atteints de CMHo peuvent présenter une demande au nom de leur établissement.</p> <p>La liste des professionnels admissibles comprend les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> Cardiologues Personnel infirmier Autres professionnels de la santé (p. ex. pharmaciens, physiothérapeutes, échographistes (techniciens en ultrasonographie)) Autres professionnels en milieu hospitalier qui participent ou s'intéressent à l'amélioration de la prestation de soins aux patients atteints de CMHo <p>Une proposition QIC doit concerner un nouveau projet d'amélioration de la qualité des soins ou un nouvel aspect d'un projet existant.</p> <ul style="list-style-type: none"> Aucun financement ne sera accordé pour des projets actuellement financés par BMS ou par d'autres sources (p. ex. autres sociétés pharmaceutiques, fondations privées, initiatives de qualité d'hôpitaux). Les demandeurs peuvent disposer de fonds provenant d'autres sources pour augmenter le budget disponible pour leur projet, à condition d'<u>accepter les conditions du financement</u> et d'utiliser les fonds QIC pour soutenir <u>un nouvel aspect du projet plus vaste</u>. <p>Les propositions de recherche ne seront pas admissibles à un financement.</p>
<p>Financement offert</p>	<p>Les demandes de financement individuelles allant jusqu'à 50 000 \$ seront prises en considération. Le nombre de projets financés dépendra du nombre de demandes reçues, de leur qualité et du budget demandé.</p>
<p>Comment présenter une demande</p>	<p>Les demandeurs doivent télécharger et remplir le formulaire de demande QIC et retourner ce formulaire dûment rempli à QICCardio@bms.com d'ici le 31 mai 2025.</p> <p>Les demandes reçues après la date limite ne seront pas examinées.</p>
<p>Conditions du financement</p>	<ul style="list-style-type: none"> Les fonds pour les projets gagnants seront versés à l'établissement des demandeurs (établissements à but non lucratif seulement). L'établissement devra conclure une entente écrite standard avec BMS. Un paiement initial sera effectué au moment de l'exécution du contrat, suivi d'un ou de plusieurs paiements intermédiaires versés à mesure de l'atteinte d'étapes importantes (s'il y a lieu), puis d'un paiement final à la réception du rapport de projet.

Initiative d'amélioration de la qualité des soins en Cardiomyopathie Hypertrophique Obstructive (QIC)

Les initiatives d'amélioration de la qualité des soins visent à apporter des changements immédiats et positifs dans la prestation des soins de santé.

Document de référence pour l'applicant

	<ul style="list-style-type: none"> BMS se réserve le droit d'utiliser certaines sections du résumé du projet figurant dans la demande (titre du projet, nom et organisation du demandeur, besoin médical non comblé, intervention proposée) à des fins de visibilité (p. ex. affichage public sur le site Web de BMS). Une fois le projet terminé, tous les demandeurs responsables des projets gagnants devront rédiger un court rapport de projet final à l'intention de BMS. Ce rapport final pourra être utilisé par BMS à des fins de visibilité (p. ex. affichage public sur le site Web de BMS) afin d'aider l'ensemble de la communauté médicale avec un transfert et la diffusion de connaissances. Tout le matériel présenté (présentations orales, affiches, publications) doit mentionner BMS comme source de financement. 				
<p>Utilisation des fonds</p>	<ul style="list-style-type: none"> Le financement QIC doit être utilisé exclusivement pour la réalisation du projet QIC approuvé. Les demandeurs responsables des projets gagnants <u>ne peuvent pas utiliser les fonds</u> pour : (i) payer des frais de déplacement, d'hébergement ou d'inscription ou des dépenses personnelles; (ii) compléter ou remplacer les ressources opérationnelles ou les ressources humaines manquantes en milieu hospitalier; (iii) compléter ou remplacer les budgets de fonctionnement de l'établissement/la clinique; (iv) acheter des biens d'équipement (comme des ordinateurs, des téléphones cellulaires, des tablettes, des appareils, des machines, de l'équipement photographique ou des capteurs), (v) soutenir des projets de recherche (recherche clinique ou projets axés sur la recherche fondamentale) ou (vi) financer des initiatives que l'institution peut facturer aux provinces ou à d'autres payeurs autorisés. Les frais généraux de l'établissement doivent être inclus dans le budget total. 				
<p>Processus d'évaluation</p>	<p>Les demandes seront évaluées de manière indépendante et notées par les membres d'un comité de révision de BMS sur la base des critères énumérés ci-dessous. Cet examen sera suivi d'une discussion de groupe si nécessaire.</p> <p>Tous les demandeurs recevront un résumé de la note et des commentaires du comité. Un avis de décision devrait être envoyé par courriel d'ici le 30 juillet 2025.</p> <p>Les propositions de recherche ne seront pas examinées. Seuls les projets d'amélioration de la qualité des soins seront retenus et évalués.</p> <table border="1" data-bbox="423 1602 1455 1814"> <thead> <tr> <th style="text-align: left;">CRITÈRES</th> <th style="text-align: left;">NOTE</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td> PERTINENCE <ul style="list-style-type: none"> Le projet répond à un besoin médical non comblé. Le projet a un impact direct sur les patients atteints de CMHo. Le projet n'est pas un dédoublement d'autres projets/matériels déjà élaborés ou accessibles. Le projet vise à améliorer rapidement la qualité des soins en CMHo. </td> <td style="text-align: center;">/25</td> </tr> </tbody> </table>	CRITÈRES	NOTE	PERTINENCE <ul style="list-style-type: none"> Le projet répond à un besoin médical non comblé. Le projet a un impact direct sur les patients atteints de CMHo. Le projet n'est pas un dédoublement d'autres projets/matériels déjà élaborés ou accessibles. Le projet vise à améliorer rapidement la qualité des soins en CMHo. 	/25
CRITÈRES	NOTE				
PERTINENCE <ul style="list-style-type: none"> Le projet répond à un besoin médical non comblé. Le projet a un impact direct sur les patients atteints de CMHo. Le projet n'est pas un dédoublement d'autres projets/matériels déjà élaborés ou accessibles. Le projet vise à améliorer rapidement la qualité des soins en CMHo. 	/25				

Initiative d'amélioration de la qualité des soins en Cardiomyopathie Hypertrophique Obstructive (QIIC)

Les initiatives d'amélioration de la qualité des soins visent à apporter des changements immédiats et positifs dans la prestation des soins de santé.

Document de référence pour l'applicant

	FAISABILITÉ <ul style="list-style-type: none"> • Le projet est réaliste au sein de l'environnement de soins de santé proposé, et son échéancier l'est également. • L'équipe dispose de l'expertise nécessaire à la réussite du projet. • Les risques déterminés peuvent être atténués. • Le budget proposé est réaliste afin de pouvoir mener à bien le projet. • Le projet a reçu le soutien de la direction du département concerné. 	/25
	ÉVALUATION DE L'IMPACT <ul style="list-style-type: none"> • Un plan est en place pour évaluer l'impact du projet. 	/10
	DURABILITÉ <ul style="list-style-type: none"> • Le plan de durabilité est réaliste dans le contexte des soins de santé. • Un plan est en place pour soutenir financièrement cette solution à court et à long terme (s'il y a lieu). • Outre l'aspect financier, d'autres aspects de la durabilité ont été pris en compte (p. ex. personnel, politique de santé, milieu socio-économique/culturel, environnement). 	/20
	TRANSFÉRABILITÉ <ul style="list-style-type: none"> • L'expérience acquise ou les connaissances obtenues grâce au déploiement de ce projet pourraient se prêter à l'élargissement de l'initiative à d'autres centres, équipes de soins de santé ou hôpitaux. • Un plan de transfert de connaissances est en place. 	/20
	NOTE TOTALE	/100
Personne-ressource	Pour obtenir d'autres renseignements, veuillez contacter : Stephanie Corriveau, PhD Conseillère scientifique, Portefolio cardiovasculaire QIICardio@BMS.com	